



Assurer le fonctionnement du cabinet médical

Simplement sécuriser le cabinet médical

Sécuriser et
maintenir
le cap

Assurer le fonctionnement du cabinet médical en cas de défaillance et de décès.

- Couverture des risques en cas de décès/d'irresponsabilité du médecin
- Occupation rapide du cabinet par un(e) suppléant(e)
- Accompagnement des employés et de la famille dans les aspects juridiques et économiques
- Réduction des risques financiers

CONSULTING

FMH Consulting Services AG
Avenue d'Ouchy 66
1006 Lausanne
Tél. 021 922 44 35
mail@fmhconsulting.ch
www.fmhconsulting.ch

